

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P01 - VERSAILLES 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

		<u>SIGNA</u>	TURE POUR APPROBA	TION DES RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe Resp		NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
VERSA	AILLES 78 FC 2					
PARIS SAINT GERMAIN FC 1						
BONNIERES FRENEUSE FC 1						
SARTROUVILLE ES 1						
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie	
	VERSAILLES 78 FC 2			BONNIERES FRENEUSE FC 1		
	PARIS SAINT GERMAIN FC	1		SARTROUVILLE ES 1		

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	VERSAILLES 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P02 - PLAISIROIS FO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	Commiss	sion et pourra	conduire à	i des pénalités.				
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom Équipe PLAISIROIS FO 1 CELLOIS CS 3 ST GERMAIN FC 1		Respo	NOM onsable Equipe		N° de Licence	Signature	
PLAIS	IROIS FO 1							
CELLO	DIS CS 3							
ST GERMAIN FC 1 EPONE USBS 2								
EPON	E USBS 2							
	Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe		Score Jonglerie	
	PLAISIROI	S FO 1		ST GERMA		AIN FC 1		
	CELLOIS (CS 3			EPONE U	SBS 2		
Ma	tches	PLAISIRC	IS FO 1	ST GERMAIN	FC 1	CELLOIS CS 3	EPONE USE	3S 2
Buts marqués								
Nom	Arbitre							
Nom	Club							

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 3	ST GERMAIN FC 1	PLAISIROIS FO 1	EPONE USBS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P03 - VELIZY ASC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
Nom Équipe		NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature					
VELIZY ASC 1									
MONTFORT USY 1									
VERNEUIL US 3									
BONNIERES FRENEUSE FC 2									
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie					
VELIZY ASC 1			VERNEUIL US 3						
MONTFORT USY 1			BONNIERES FRENEUSE FC 2						
•									

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 1	VERNEUIL US 3	MONTFORT USY 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 1	VERNEUIL US 3	VELIZY ASC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P04 - HOUDANAISE REGION FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

p										
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :									
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature				
HOUDA	NAISE REGION FC 1									
VERSAII	LLES 78 FC 1									
POISSY FC 3										
HOUILLES AC 3										
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie				
H	HOUDANAISE REGION FC 1			POISSY FC 3						
VERSAILLES 78 FC 1				HOUILLE	S AC 3					

<u>Matches</u>	HOUDANAISE REGION FC 1	POISSY FC 3	VERSAILLES 78 FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 1	POISSY FC 3	HOUDANAISE REGION FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P05 - ROSNY CSM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

			des pénalités.	ucs ren	compage, add	mon, etc., sera exe	
		<u>SIGNATU</u>	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		1	N° de Licence	Signature	
ROSNY CSM 1							
VELIZY ASC 3							
CARRIERES S/S	US 2						
PLAISIROIS FO 2							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
ROSNY CS	SM 1			CARRIER	ES S/S US 2		
VELIZY ASC 3			PLAISIROIS FO 2				
							•
<u>Matches</u>	ROSNY (CSM 1	CARRIERES S/	S US 2	VELIZY ASC 3	PLAISIROIS I	FO 2
Buts marqués							
Nom Arbitre							
Nom Club							
Signature							
<u>Matches</u>	VELIZY	ASC 3	CARRIERES S/	S US 2	ROSNY CSM 1	PLAISIROIS I	FO 2
Buts marqués							
Nom Arbitre							



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P06 - ST ARNOULT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe		Respo	NOM onsable Equipe	N° de Licence		Signature		
ST AR	NOULT FC	1						
EPON	E USBS 1							
ETAN	G ST NOM E	ES 1						
MONTFORT USY 2		2						
Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	ST ARNOL	JLT FC 1			ETANG ST NOM ES 1 MONTFORT USY 2			
	EPONE US	SBS 1						
Ma	<u>itches</u>	ST ARNOL	JLT FC 1	ETANG ST NO	MES1	EPONE USBS 1	MONTFORT U	JSY 2
Buts	marqués							
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signa	ature							

<u>Matches</u>	EPONE USBS 1	ETANG ST NOM ES 1	ST ARNOULT FC 1	MONTFORT USY 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P07 - VERNEUIL US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

		SIGNA	TURE POUR APPROBA	TION DES RESULTATS DU PLATEAU	<u>:</u>	
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature	
VERN	EUIL US 4					
PLAIS	IROIS FO 4					
ELANCOURT OSC 2						
POISSY FC 1						
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie	
	VERNEUIL US 4			ELANCOURT OSC 2		
	PLAISIROIS FO 4			POISSY FC 1		

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 4	ELANCOURT OSC 2	PLAISIROIS FO 4	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 4	ELANCOURT OSC 2	VERNEUIL US 4	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P08 - BAILLY NOISY SFC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

				à des pénalités.	ues ren	icontres, comptage, add	intion, etc.) sera exa	immee
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom Éc	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature	
BAILLY	NOISY SF	C 3						
ELANCO	OURT OSC	21						
MANTOI	IS 78 FC 5	i						
PECQ U	IS 1							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
В	BAILLY NO	OISY SFC 3		MANTOIS 78 FC 5				
E	ELANCOUI	RT OSC 1			PECQ US 1			
Matches BAILLY NO		BAILLY NOI	SY SFC 3	MANTOIS 78	FC 5	ELANCOURT OSC 1	PECQ US	1
Buts m	arqués							
Nom A	rbitre							
Nom C	lub							

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 1	MANTOIS 78 FC 5	BAILLY NOISY SFC 3	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P09 - HOUILLES AC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commiss	sion et pourra	conduire à	des pénalités.				
		<u>SIGNATI</u>	JRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence		Signature	
HOUILLES AC 1							
TRAPPES ES 2							
CONFLANS RACI	NG 1						
HOUDANAISE RE	GION FC 2						
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
HOUILLES	AC 1			CONFLAN	IS RACING 1		
TRAPPES	ES 2		HOUDANAISE REGION FC 2				
		•					ı
<u>Matches</u>	HOUILLE	S AC 1	CONFLANS RA	CING 1	TRAPPES ES 2	HOUDANAISE R FC 2	REGION
Buts marqués							
Nom Arbitre							
Nom Club							
Signature							
<u>Matches</u> TRAPPES		S ES 2	CONFLANS RA	CING 1	HOUILLES AC 1	HOUDANAISE R FC 2	REGION
Buts marqués							
Nom Arbitre			,				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P10 - MAISONS LAFFITTE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
MAISC	DNS LAFFITTE FC 2							
FOUR	QUEUX AS 2							
POISSY FC 2								
PECQ US 2								
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
	MAISONS LAFFITTE FC 2			POISSY FC 2				
	FOURQUEUX AS 2	_		PECQ US 2				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 2	POISSY FC 2	FOURQUEUX AS 2	PECQ US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FOURQUEUX AS 2	POISSY FC 2	MAISONS LAFFITTE FC 2	PECQ US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P11 - EPONE USBS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

рат та	par la commission et pourra conduire à des penantes.							
			SIGNAT	JRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature		
EPON	E USBS 3							
VELIZ	Y ASC 4							
PERR	AY FOOT E	S 1						
VERSAILLES JUSSIEU AS 1								
	Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	EPONE USBS 3				PERRAY FOOT ES 1			
	VELIZY ASC 4				VERSAILI	LES JUSSIEU AS 1		
Ma	<u>itches</u>	EPONE (JSBS 3	PERRAY FOO	ΓES 1	VELIZY ASC 4	VERSAILLES JU AS 1	JSSIEU

<u>Matches</u>	EPONE USBS 3	PERRAY FOOT ES 1	VELIZY ASC 4	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 4	PERRAY FOOT ES 1	EPONE USBS 3	VERSAILLES JUSSIEU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P12 - CARRIERES S/S US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Signature						
Score Jonglerie						

<u>Matches</u>	CARRIERES S/S US 1	LIMAY ALJ 1	MONTESSON US 3	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 3	LIMAY ALJ 1	CARRIERES S/S US 1	CLAYES S/BOIS USM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P13 - BOUGIVAL FOOT 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des penalites.							
SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe Resp		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	
BOUGIVAL FOOT	T 3						
VILLENNES ORG	EVAL FC 3						
MANTOIS 78 FC	1						
HOUILLES AC 4							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
BOUGIVA	L FOOT 3			MANTOIS	78 FC 1		
VILLENNES ORGEVAL FC 3		HOUILLE	S AC 4				
Matches	BOUGIVAL	FOOT 3	MANTOIS 78	FC 1	VILLENNES ORGEVA	L HOUILLES A	C 4

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 3	MANTOIS 78 FC 1	VILLENNES ORGEVAL FC 3	HOUILLES AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENNES ORGEVAL FC 3	MANTOIS 78 FC 1	BOUGIVAL FOOT 3	HOUILLES AC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P14 - MUREAUX OFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commis	ssion et pourra c	onduire a	des penalites.					
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:							
Nom É	quipe	Respor	NOM nsable Equipe		N° de Licence	Signature		
MUREAUX OFC	2							
CLAYES S/BOIS	USM 4							
FOURQUEUX AS	S 1							
BOUAFLE FLINS	ES 1							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
MUREAU:	X OFC 2			FOURQU	EUX AS 1			
CLAYES S	S/BOIS USM 4			BOUAFLE	E FLINS ES 1			
		•			1			
<u>Matches</u>	MUREAUX	OFC 2	FOURQUEUX	AS 1	CLAYES S/BOIS USM	4 BOUAFLE FLIN	S ES 1	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signature								
<u>Matches</u>	CLAYES S/BC	DIS USM 4	FOURQUEUX	AS 1	MUREAUX OFC 2	BOUAFLE FLIN	S ES 1	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								



Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P15 - BOUAFLE FLINS ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

l'oute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom É	<mark>quipe R</mark> e	spor	NOM nsable Equipe		N° de Licence	Signature		
BOUAFLE FLINS	ES 2							
TRIEL AC 1								
MUREAUX OFC 5								
MUREAUX OFC 6								
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
BOUAFLE	FLINS ES 2			MUREAU:	X OFC 5			
TRIEL AC	1			MUREAU:	X OFC 6			
<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS E	S 2	MUREAUX O	FC 5	TRIEL AC 1	MUREAUX OF	FC 6	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signature								
<u>Matches</u>	TRIEL AC 1		MUREAUX O	FC 5	BOUAFLE FLINS ES 2	2 MUREAUX OF	FC 6	
Buts marqués								



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P16 - TRIEL AC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
TRIEL	AC 2						
ECQUI	EVILLY ESC 1						
ROSN'	Y CSM 2						
BEYNE	ES FC 1						
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
	TRIEL AC 2			ROSNY CSM 2			
ECQUEVILLY ESC 1			BEYNES FC 1				

<u>Matches</u>	TRIEL AC 2	ROSNY CSM 2	ECQUEVILLY ESC 1	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 1	ROSNY CSM 2	TRIEL AC 2	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



ECQUEVILLY ESC 2

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P17 - CHESNAY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:

SIGNATURE TOOK ALT ROBATION DES RESCEIATO DO TEATERO						
Nom Équipe	Resp	NOM oonsable Equipe	N° de Licence	Signature		
CHESNAY 78 FC 1						
ECQUEVILLY ESC 2						
ACHERES FC 1						
GUYANCOURT ES 1						
Nom Équi	e	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
CHESNAY 78 FC 1			ACHERES FC 1			

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 1	ACHERES FC 1	ECQUEVILLY ESC 2	GUYANCOURT ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

GUYANCOURT ES 1

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 2	ACHERES FC 1	CHESNAY 78 FC 1	GUYANCOURT ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P18 - SARTROUVILLE ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature			
SARTROUVILLE ES 2							
VERSAILLES 78 FC 4							
PLAISIROIS FO 3							
FONTENAY ST PÈRE AS 1							
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
SARTROUVILLE ES 2			PLAISIROIS FO 3				
VERSAILLES 78 FC 4			FONTENAY ST PÈRE AS 1				

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 2	PLAISIROIS FO 3	VERSAILLES 78 FC 4	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 4	PLAISIROIS FO 3	SARTROUVILLE ES 2	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P19 - RAMBOUILLET FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			SIGNATI	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom É	quipe	Respo	NOM onsable Equipe	N° de Licence		Signature	
RAMB	OUILLET FO	C 2						
VERNI	EUIL US 1							
MONT	ESSON US	4						
BAILL	Y NOISY SF	°C 1						
	Nom Équipe Score Jonglerie				Nom Équipe	Score Jonglerie		
	RAMBOUIL	LET FC 2			MONTES	SON US 4		
	VERNEUIL	. US 1			BAILLY N	OISY SFC 1		
Matches RAMBOUILLET FC 2 MONTESSON		US 4	VERNEUIL US 1	BAILLY NOISY	SFC 1			
Buts	marqués							
Nom	Arbitre							

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 1	MONTESSON US 4	RAMBOUILLET FC 2	BAILLY NOISY SFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre		•		
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P20 - CHANTELOUP US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des penalites.								
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe Res		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
CHANTELOUP U	S 1							
BAILLY NOISY SI	=C 4							
MAISONS LAFFIT	TE FC 1							
LIMAY ALJ 3								
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
CHANTEL	OUP US 1			MAISONS	LAFFITTE FC 1			
BAILLY NO	DISY SFC 4			LIMAY AL	J 3			
Matches	CHANTELO	OUP US 1	MAISONS LAF	FITTE	BAILLY NOISY SFC 4	LIMAY ALJ	3	

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	BAILLY NOISY SFC 4	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 4	MAISONS LAFFITTE FC 1	CHANTELOUP US 1	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P21 - MAGNY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la commission et pourra conduire à des perfantes.								
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom	Équipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature		
MAGNY 78 FC	1							
MAGNY 78 FC	2							
BOUGIVAL FO	OT 4							
SARTROUVILL	E ES 4							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
MAGNY	78 FC 1			BOUGIVA	L FOOT 4			
MAGNY	78 FC 2			SARTRO	JVILLE ES 4			
<u>Matches</u>	MAGNY	78 FC 1	BOUGIVAL FO	OT 4	MAGNY 78 FC 2	SARTROUVILLI	EES4	

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 1	BOUGIVAL FOOT 4	MAGNY 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 2	BOUGIVAL FOOT 4	MAGNY 78 FC 1	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P22 - CELLOIS CS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
	Nom Équipe	Respo	NOM nsable Equipe		N° de Licence	Signature		
CELLO	IIS CS 4							
MONTI	ESSON US 1							
CONFL	ANS FC 1							
CONFL	ANS FC 2							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	CELLOIS CS 4			CONFLAN	NS FC 1			
	MONTESSON US 1			CONFLAN	NS FC 2			
'								

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 4	CONFLANS FC 1	MONTESSON US 1	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 1	CONFLANS FC 1	CELLOIS CS 4	CONFLANS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P23 - AUBERGENVILLE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

par la Comm	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
Nom	Équipe		NOM sable Equipe		N° de Licence	Signature			
AUBERGENVIL	LE FC 4								
ROSNY CSM 3	3								
MESNIL ST DE	NIS AS 1								
MEZIERES AJS	SL 1								
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
AUBER	GENVILLE FC 4			MESNIL S	T DENIS AS 1		ĺ		
ROSNY	CSM 3			MEZIERE	S AJSL 1		ĺ		
<u>Matches</u>	AUBERGENVIL	LE FC 4	MESNIL ST DEI	NIS AS	ROSNY CSM 3	MEZIERES AJ	ISL 1		
Buts marqué	s								
Nom Arbitre									
Nom Club									
Signature									
<u>Matches</u>	ROSNY CSI	M 3	MESNIL ST DE	NIS AS	AUBERGENVILLE FC	4 MEZIERES AJ	ISL 1		
Buts marqué	s								



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P24 - BONNIERES FRENEUSE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature			
BONNIERES FRENEUSE FC 3							
CARRIERES S/S US 4							
RAMBOUILLET FC 3							
MEZIERES AJSL 2							
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
BONNIERES FRENEUSE F	C 3		RAMBOUILLET FC 3				
CARRIERES S/S US 4			MEZIERES AJSL 2				

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 3	RAMBOUILLET FC 3	CARRIERES S/S US 4	MEZIERES AJSL 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES S/S US 4	RAMBOUILLET FC 3	BONNIERES FRENEUSE FC 3	MEZIERES AJSL 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P25 - MONTFORT USY 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
MONT	FORT USY 4							
MANT	OIS 78 FC 2							
MANT	ES USC 2							
ACHE	RES FC 2							
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
	MONTFORT USY 4			MANTES USC 2				
	MANTOIS 78 FC 2			ACHERES FC 2				
	MANTOIS 78 FC 2			ACHERES FC 2				

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 4	MANTES USC 2	MANTOIS 78 FC 2	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 2	MANTES USC 2	MONTFORT USY 4	ACHERES FC 2	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P26 - ETANG ST NOM ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

par la	r la Commission et pourra conduire à des pénalités.									
			SIGNATU	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:			
	Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature			
ETANG ST NOM ES 2										
BAILLY NOISY SFC 2										
MUREAUX OFC 1										
VILLEPREUX FC 1										
		Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe		Score Jonglerie			
	ETANG ST	NOM ES 2			MUREAU	X OFC 1				
	BAILLY NO	DISY SFC 2		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		EUX FC 1				
Matches ETANG ST N		NOM ES 2	MUREAUX OFC 1		BAILLY NOISY SFC 2	2 VILLEPREUX	FC 1			
Buts	marqués									

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 2	MUREAUX OFC 1	ETANG ST NOM ES 2	VILLEPREUX FC 1	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P27 - CLAYES S/BOIS USM 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	Commiss	sion et pourra	conduire	a des penai	ites.				
			<u>SIGNAT</u>	URE POUR A	NPPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom É	quipe	Respo	NOM sponsable Equipe			N° de Licence	Signature	
CLAYE	CLAYES S/BOIS USM 3								
CHANT	TELOUP US	S 2							
CONFL	LANS FC 3								
BREVA	AL LONGNE	ES FC 1							
		Nom Équipe		Score Jongle	e rie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	CLAYES S	/BOIS USM 3				CONFLAN	NS FC 3		
	CHANTEL	OUP US 2				BREVAL LONGNES FC 1			
			<u> </u>						
<u>Ma</u>	Matches CLAYES S/BC		OIS USM	CONFLANS FC 3		FC 3	CHANTELOUP US 2	BREVAL LONGI	NES FC
Buts r	marqués								
Nom /	Arbitre								
Nom (Club								
Signa	iture								
Ma	tches_	CHANTELO	OUP US 2	CON	FLANS	FC 3	CLAYES S/BOIS USM	3 BREVAL LONGI	NES FC
Buts r	marqués								
Nom /	Arbitre								
Nom (Club								



Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P28 - CHAMBOURCY ASM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commis	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.										
	<u>SIGN</u>	ATURE POUR APPROB	ATION DES	S RESULTATS DU PLATEAU	:						
Nom É	<mark>quipe R</mark> es	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature						
CHAMBOURCY ASM 1											
MONTIGNY LE B	X AS 1										
CARRIERES S/S	US 3										
MAUREPAS AS 2											
	Nom Équipe	Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie						
CHAMBOL	JRCY ASM 1		CARRIERES S/S US 3								
MONTIGN	Y LE BX AS 1		MAUREP.	AS AS 2							
			•								
<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM	1 1 CARRIERES S	S/S US 3	MONTIGNY LE BX AS	1 MAUREPAS AS	3 2					
Buts marqués											
Nom Arbitre											
Nom Club											
Signature											
<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX A	S 1 CARRIERES S	S/S US 3	CHAMBOURCY ASM	1 MAUREPAS AS	3 2					
Buts marqués											



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P29 - GUERVILLE ARNOUVILLE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	Commiss	sion et pourra	conduire a	des penalites.				
			SIGNATU	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom Équipe		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence Signature		
GUER	GUERVILLE ARNOUVILLE 1							
HOUIL	LES AC 6							
CHAT	OU AS 2							
MAUREPAS AS 1								
	Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	GUERVILL	E ARNOUVILLE	1		CHATOU AS 2			
	HOUILLES AC 6				MAUREPAS AS 1			
				1			_	
Matches GUERV ARNOUV			CHATOU AS 2		HOUILLES AC 6	MAUREPAS	MAUREPAS AS 1	
	_				_			

<u>Matches</u>	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	CHATOU AS 2	HOUILLES AC 6	MAUREPAS AS 1	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 6	CHATOU AS 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	MAUREPAS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P30 - ST GERMAIN FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

par la	Commiss	sion et pourra	conduire	à des pénalités.			•	
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom Équipe		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	
ST GE	RMAIN FC	2						
AUBER	RGENVILLE	FC 3						
VERSA	AILLES 78 F	FC 3						
VOISINS FC 3								
		Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe		Score Jonglerie	
	ST GERMA	AIN FC 2			VERSAIL	LES 78 FC 3		
	AUBERGE	NVILLE FC 3			VOISINS FC 3			
			_					•
Matches ST GERM		AIN FC 2	VERSAILLES 7	8 FC 3	AUBERGENVILLE FC	3 VOISINS FO	C 3	
Buts	marqués							
Nom	Arbitre							

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 3	VERSAILLES 78 FC 3	ST GERMAIN FC 2	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P31 - CHATOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commiss				des ren	contres, comptage, add	lition, etc.) sera exa	aminée	
		SIGNATU	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
Nom É	quipe	Respoi	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
CHATOU AS 1	CHATOU AS 1							
CLAYES S/BOIS (JSM 1							
ELANCOURT OS	C 4							
MUREAUX OFC 4	ļ							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
CHATOU A	CHATOU AS 1			ELANCOURT OSC 4				
CLAYES S	CLAYES S/BOIS USM 1			MUREAUX OFC 4				
							-	
<u>Matches</u>	CHATOL	J AS 1	ELANCOURT	OSC 4 CLAYES S/BOIS USM		1 MUREAUX O	MUREAUX OFC 4	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signature								
<u>Matches</u>	CLAYES S/B	OIS USM 1	ELANCOURT (OSC 4	CHATOU AS 1	MUREAUX O	FC 4	
Buts marqués								
Nom Arbitre								



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P32 - CONFLANS RACING 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

pui iu	in a commission of pour a commune a des penantes.									
			<u>SIGNAT</u>	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:			
	Nom É	quipe	Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
CONFLANS RACING 2										
CHESNAY 78 FC 2										
BONNIERES FRENEUSE FC 4										
MANTES USC 1										
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
	CONFLANS RACING 2				BONNIERES FRENEUSE FC 4					
CHESNAY 78 FC 2				MANTES USC 1						
Matches CONFLANS F		RACING 2	BONNIER		CHESNAY 78 FC 2	MANTES US	C 1			

<u>Matches</u>	CONFLANS RACING 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CHESNAY 78 FC 2	MANTES USC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CONFLANS RACING 2	MANTES USC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P33 - ELANCOURT OSC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe Resp		NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
ELANCOURT OSC 3						
VERSAILLES 78 FC 5						
VERSAILLES JUSSIEU AS 2						
MONTIGNY LE BX AS 2						
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
ELANCOURT OSC 3			VERSAILLES JUSSIEU AS 2			
VERSAILLES 78 FC 5			MONTIGNY LE BX AS 2			

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 3	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	VERSAILLES 78 FC 5	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 5	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	ELANCOURT OSC 3	MONTIGNY LE BX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P34 - TRAPPES ES 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
TRAPI	PES ES 3						
MANT	OIS 78 FC 6						
BOIS [D'ARCY AS 2						
MAUL	OISE US 1						
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
TRAPPES ES 3				BOIS D'ARCY AS 2			
MANTOIS 78 FC 6				MAULOISE US 1			

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 3	BOIS D'ARCY AS 2	MANTOIS 78 FC 6	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 6	BOIS D'ARCY AS 2	TRAPPES ES 3	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P35 - VINSKY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:								
Nom É	quipe	Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
VINSKY FC 1								
BOIS D'ARCY AS	3							
GUYANCOURT E	S 3							
ESSARTS LE RO	AGS 1							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
VINSKY FO	C 1			GUYANC	OURT ES 3			
BOIS D'AR	CY AS 3			ESSARTS LE ROI AGS 1				
<u>Matches</u>	VINSKY	′ FC 1	GUYANCOUR ⁻	TES3	BOIS D'ARCY AS 3	ESSARTS LE R 1	OI AGS	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signature								
<u>Matches</u>	BOIS D'AR	RCY AS 3	GUYANCOUR ⁻	TES 3	VINSKY FC 1	ESSARTS LE R 1	OI AGS	
Buts marqués								
Nom Arbitre			•					



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P36 - VOISINS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :						
Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
VOISINS FC 1						
VOISINS FC 4						
VELIZY ASC 2						
FOURQUEUX AS 4						
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
VOISINS FC 1			VELIZY ASC 2			
VOISINS FC 4			FOURQUEUX AS 4			

<u>Matches</u>	VOISINS FC 1	VELIZY ASC 2	VOISINS FC 4	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 4	VELIZY ASC 2	VOISINS FC 1	FOURQUEUX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P37 - CROISSY US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
CROISSY US 4							
MUREAUX OFC 3							
ROSNY CSM 4							
VALLEE 78 FC 2							
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
CROISSY US 4			ROSNY CSM 4				
MUREAUX OFC 3			VALLEE 78 FC 2				

<u>Matches</u>	CROISSY US 4	ROSNY CSM 4	MUREAUX OFC 3	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 3	ROSNY CSM 4	CROISSY US 4	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P38 - BEYNES FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.									
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
	Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence Signature			
BEYN	ES FC 2								
ST CY	R AFC 1								
GUYA	NCOURT E	S 4							
GUERVILLE ARNOUVILLE 2									
	Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	BEYNES F	C 2			GUYANCOURT ES 4				
	ST CYR AFC 1				GUERVIL	LE ARNOUVILLE 2			
Matches BEYNES F		6 FC 2	GUYANCOURT ES 4 ST CYR AFC 1		GUERVILL ARNOUVILL				
Puta marquia									

<u>Matches</u>	BEYNES FC 2	GUYANCOURT ES 4	ST CYR AFC 1	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 1	GUYANCOURT ES 4	BEYNES FC 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P39 - POISSY FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe	Resp	NOM oonsable Equipe	N° de Licence	Signature			
POISSY FC 4							
VILLEPREUX FC 2							
MARLY LE ROI US 1							
MARLY LE ROI US 2							
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
POISSY FC 4			MARLY LE ROI US 1				
VILLEPREUX FC 2			MARLY LE ROI US 2				
-							

<u>Matches</u>	POISSY FC 4	MARLY LE ROI US 1	VILLEPREUX FC 2	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLEPREUX FC 2	MARLY LE ROI US 1	POISSY FC 4	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P40 - GARGENVILLE STADE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			SIGNATU	IRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom É	quipe	Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	
GARG	ENVILLE S	TADE 1						
MAISC	NS LAFFIT	TE FC 4						
MESN	IL ST DENI	S AS 2						
SARTI	ROUVILLE E	ES 5						
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	GARGENV	ILLE STADE 1			MESNIL S	ST DENIS AS 2		
	MAISONS LAFFITTE FC 4			SARTROUVILLE ES 5				
								•
Matches GARGENVILLE STAI		LE STADE	MESNIL ST DE			SARTROUVILL	E ES 5	
Buts	marqués							

Matches	GARGENVILLE STADE 1	MESNIL ST DENIS AS 2	MAISONS LAFFITTE FC 4	SARTROUVILLE ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 4	MESNIL ST DENIS AS 2	GARGENVILLE STADE 1	SARTROUVILLE ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Buts marqués

Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P41 - INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			SIGNATU	JRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom É	quipe	Respo	NOM nsable Equipe	N° de Licence		Signature	
INTERFOOT 1								
GARGENVILLE STADE 2								
AUBERGENVILLE FC 2								
VINSK	Y FC 2							
Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	INTERFOOT 1				AUBERGENVILLE FC 2			
	GARGENV	ILLE STADE 2			VINSKY FC 2			
Ma	<u>itches</u>	INTERFO	OOT 1	AUBERGENVIL 2	LLE FC GARGENVILLE STAD		E VINSKY FO	2
Buts	marqués							
Nom	Arbitre							
Nom Club								
Signature								
Ma	<u>itches</u>	GARGENVILI 2	LE STADE	AUBERGENVIL 2	LE FC	INTERFOOT 1	VINSKY FO	2



Buts marqués

Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P42 - LIMAY ALJ 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute par la	Foute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
Nom Équipe		Respo	NOM onsable Equipe		N° de Licence Signature				
LIMAY	ALJ 2								
POISS	Y FC 5								
HARDI	RICOURT/M	MEZY US 1							
PECQ	US 3								
Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
	LIMAY ALJ	12			HARDRICOURT/MEZY US 1				
	POISSY FO	C 5			PECQ US	3			
<u>Ma</u>	tches	LIMAY	ALJ 2	HARDRICOURT US 1	POISSY FC 5		PECQ US	3	
Buts	marqués								
Nom .	Arbitre								
Nom Club									
Signature									
Ma	tches	POISSY	′ FC 5	HARDRICOURT US 1	/MEZY	LIMAY ALJ 2	PECQ US	3	



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P43 - VERNOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la dominission et pour la conduir e à des periantes.								
		<u>SIGNAT</u>	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
Nom Équipe		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	Signature	
VERNOUILLET F	C 1							
MONTFORT US	73							
MANTOIS 78 FC	8							
AUTEUILLOIS AS 1								
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
VERNOUILLET FC 1				MANTOIS	78 FC 8			
MONTFORT USY 3				AUTEUILI	OIS AS 1			
Matches	VERNOUIL	LET FC 1	MANTOIS 78	FC 8	MONTFORT USY 3	AUTEUILLOIS	AS 1	

<u>Matches</u>	VERNOUILLET FC 1	MANTOIS 78 FC 8	MONTFORT USY 3	AUTEUILLOIS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 3	MANTOIS 78 FC 8	VERNOUILLET FC 1	AUTEUILLOIS AS 1	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P44 - ISSOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commis	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
		SIGNATU	IRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
Nom É	quipe	Respo	NOM nsable Equipe	N° de Licence Signature		Signature		
ISSOU AS 1								
SARTROUVILLE	ES 3							
VERSAILLES 78	FC 6							
BUCHELOISE A.:	S. 1							
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
ISSOU AS	3 1			VERSAILI	LES 78 FC 6			
SARTROL	SARTROUVILLE ES 3			BUCHELOISE A.S. 1				
<u>Matches</u>	ISSOU	AS 1	VERSAILLES 7	'8 FC 6	SARTROUVILLE ES	BUCHELOISE A.S.	1	
Buts marqués								
Nom Arbitre						·		
Nom Club								
Signature								
<u>Matches</u>	SARTROUV	ILLE ES 3	VERSAILLES 7	8 FC 6	ISSOU AS 1	BUCHELOISE A.S.	1	
Buts marqués								
Nom Arbitre								
Nom Club								



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P45 - VIROFLAY USM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par ia	par la Commission et pourra conduire à des penalites.								
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
	Nom É	quipe	Respo	NOM esponsable Equipe		N° de Licence	Signature	Signature	
VIROF	LAY USM 1								
VIROF	LAY USM 2	!							
FONTE	ENAY LE FL	EURY FC 2							
CROISSY US 2									
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
VIROFLAY USM 1				FONTENA	AY LE FLEURY FC 2				
VIROFLAY USM 2				CROISSY	US 2				
Ma	tches_	VIROFLA	Y USM 1	FONTENAY		VIROFLAY USM 2	CROISSY U	S 2	

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 1	FONTENAY LE FLEURY FC 2	VIROFLAY USM 2	CROISSY US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 2	FONTENAY LE FLEURY FC 2	VIROFLAY USM 1	CROISSY US 2	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P46 - FONTENAY LE FLEURY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Co	par la Commission et pourra conduire à des penantes.							
			<u>SIGNAT</u>	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe		Respo	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	Signature	
FONTENA	Y LE FL	EURY FC 1						
CROISSY	US 1							
CHATOU A	AS 3							
CHATOU AS 4								
Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe		Score Jonglerie	İ	
FONTENAY LE FLEURY FC 1		1		CHATOU AS 3			l	
CROISSY US 1				CHATOU	AS 4		ı	
Matches FONTEN			CHATOU A	S 3	CROISSY US 1	CHATOU AS	3 4	

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 1	CHATOU AS 3	CROISSY US 1	CHATOU AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 1	CHATOU AS 3	FONTENAY LE FLEURY FC 1	CHATOU AS 4	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P47 - FOURQUEUX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

parıa	a Commiss	sion et pourra	conduire	a d	es penalites.			
			<u>SIGNAT</u>	TUR.	E POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:
	Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature	
FOURQUEUX AS 3		3						
VILLENNES ORGEVAL FC 1								
HOUD	DANAISE RE	GION FC 3						
HOUE	DANAISE RE	GION FC 4						
		Nom Équipe			Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie
	FOURQUE	EUX AS 3				HOUDAN	AISE REGION FC 3	
	VILLENNES ORGEVAL FC		1			HOUDANAISE REGION FC 4		
								_
Ma	atches	FOURQUE	HOUDANAI REGION FO			VILLENNES ORGEVA FC 1	HOUDANAISE REGION FC 4	
Buts	marqués							
Nom	Arbitre			·				
Nom	Club							
Signature								
Ma	atches	VILLENNES FC		L	HOUDANAI REGION FO		FOURQUEUX AS 3	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts	marqués							
Nom	Arbitre							



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P48 - ANDRESY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe Re		Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature			
ANDRI	ESY FC 1							
GUYAI	NCOURT ES 2							
VILLE	NNES ORGEVAL FC 4							
NEAU	PHLE PONT RC 78 1							
Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
ANDRESY FC 1				VILLENNES ORGEVAL FC 4				
	GUYANCOURT ES 2			NEAUPHLE PONT RC 78 1				

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 1	VILLENNES ORGEVAL FC 4	GUYANCOURT ES 2	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 2	VILLENNES ORGEVAL FC 4	ANDRESY FC 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P49 - MONTIGNY LE BX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.						
	SIG	IATU	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:
Nom É	<mark>quipe</mark> Re	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE B	X AS 3					
VOISINS FC 2						
JOUY EN JOSAS	AS 1					
VALLEE 78 FC 1						
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTIGN	Y LE BX AS 3			JOUY EN	JOSAS AS 1	
VOISINS F	FC 2		VALLEE 78 FC 1			
<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX	AS 3	JOUY EN JOSA	S AS 1	VOISINS FC 2	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués						
Nom Arbitre						
Nom Club						
Signature						
	1					
<u>Matches</u>	VOISINS FC 2		JOUY EN JOSA	S AS 1	MONTIGNY LE BX AS	3 VALLEE 78 FC 1
Buts marqués						
Nom Arbitre						



Buts marqués

Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P50 - HARDRICOURT/MEZY US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute par la	Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			<u>SIGNATU</u>	IRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU :		
Nom Équipe Re		Respo	NOM nsable Equipe		N° de Licence	Signature		
HARD	RICOURT/M	MEZY US 2						
TRAPI	PES ES 1							
VERN	EUIL US 5							
ISSOL	J AS 2							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	HARDRICO	OURT/MEZY US 2	!	VER		IL US 5		
	TRAPPES	ES 1		ISSOU A		S 2		
<u>Ma</u>	<u>itches</u>	HARDRICOL US		VERNEUIL U	JS 5	TRAPPES ES 1	ISSOU AS	2
Buts	marqués							
Nom	Arbitre							
Nom Club								
Signature								
<u>Ma</u>	<u>itches</u>	TRAPPE	S ES 1	VERNEUIL U	JS 5	HARDRICOURT/MEZY US 2	ISSOU AS	2



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P51 - MONTESSON US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la commissio	and the commission of pourte contains a despendings.							
		<u>SIGNATU</u>	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEA	<u>u</u> :		
Nom Équ	ıipe	Respor	NOM nsable Equipe		N° de Licence	Signature		
MONTESSON US 2								
CROISSY US 3								
ANDRESY FC 2								
AUBERGENVILLE F	C 1							
N	lom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
MONTESSON US 2				ANDRESY FC 2				
CROISSY US	3 3			AUBERG	ENVILLE FC 1			

<u>Matches</u>	MONTESSON US 2	ANDRESY FC 2	CROISSY US 3	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 3	ANDRESY FC 2	MONTESSON US 2	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Arbitre

Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P52 - BOIS D'ARCY AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
			SIGNAT	JRE POUR APPROBA	ATION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:		
I	Nom Éd	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature	Signature	
BOIS D'A	ARCY AS	1							
RAMBOL	UILLET FO	C 1							
BREVAL	. LONGNE	S FC 2							
PERRAY	/ FOOT E	S 2							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
В	BOIS D'ARCY AS 1				BREVAL I	ONGNES FC 2			
R	RAMBOUIL	LET FC 1			PERRAY	FOOT ES 2			
Mato	<u>ches</u>	BOIS D'AR	CY AS 1	BREVAL LONGN		RAMBOUILLET FC 1	PERRAY FOO	ΓES 2	
Buts ma	arqués								
Nom Ar	rbitre			•					
Nom Cl	lub								
Signature									
Mato	ches	RAMBOUIL	LET FC 1	BREVAL LONG 2	NES FC	BOIS D'ARCY AS 1	PERRAY FOO	Γ ES 2	
Buts ma	arqués								



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P53 - CARRIERES GRE AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
CARR	IERES GRE AS 2							
HOUIL	LES AC 5							
PLAIS	IROIS FO 5							
MAUR	ECOURT FC 1							
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
	CARRIERES GRE AS 2			PLAISIROIS FO 5				
	HOUILLES AC 5			MAURECOURT FC 1				

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 2	PLAISIROIS FO 5	HOUILLES AC 5	MAURECOURT FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 5	PLAISIROIS FO 5	CARRIERES GRE AS 2	MAURECOURT FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P54 - LAINVILLOIS FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

NEAUPHLE PONT RC 78 2

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:

	SIGNATORE TOOK ALT RODATION DES RESCETATS DO TENTERO.						
Nom Éqi	uipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature		
LAINVILLOIS FC 2							
NEAUPHLE PONT I	RC 78 2						
TRAPPES ES 4							
RAMBOUILLET FC	4						
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie		
LAINVILLOIS	S FC 2			TRAPPES ES 4			

<u>Matches</u>	LAINVILLOIS FC 2	TRAPPES ES 4	NEAUPHLE PONT RC 78 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

RAMBOUILLET FC 4

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 2	TRAPPES ES 4	LAINVILLOIS FC 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P55 - PORCHEVILLE FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.								
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
	Nom É	quipe	Resp	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature		
PORC	HEVILLE FO	C 1							
ST GE	RMAIN FC	3							
ECQU	EVILLY ESC	C 3							
LAINV	ILLOIS FC 1	1							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	PORCHEV	ILLE FC 1			ECQUEVILLY ESC 3				
	ST GERMAIN FC 3				LAINVILLOIS FC 1				
Ma	tches	PORCHEV	LLE FC 1	ECQUEVILLY	ESC 3	ST GERMAIN FC 3	LAINVILLOIS	FC 1	
Buts	marqués								

<u>Matches</u>	PORCHEVILLE FC 1	ECQUEVILLY ESC 3	ST GERMAIN FC 3	LAINVILLOIS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 3	ECQUEVILLY ESC 3	PORCHEVILLE FC 1	LAINVILLOIS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P56 - VAUXOISE ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
Nom Éc	quipe	Respo	NOM onsable Equipe	ı	N° de Licence		Signature		
VAUXOISE ES 1									
HOUILLES AC 7									
CARRIERES GRE	AS 1								
MONTIGNY LE BX	(AS 4								
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe			Score Jonglerie		
VAUXOISE	VAUXOISE ES 1			CARRIERES GRE AS 1					
HOUILLES	AC 7			MONTIGN	IY LE BX AS 4				
Matches	VALIVOIS	E EQ 1	CAPPIEDES CE	DE A Q 1	HOIIII ES AC 7		MONTIONVIER	Y 1 S 1	

<u>Matches</u>	VAUXOISE ES 1	CARRIERES GRE AS 1	HOUILLES AC 7	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 7	CARRIERES GRE AS 1	VAUXOISE ES 1	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P57 - LOUVECIENNES AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
LOUVE	ECIENNES AS 1							
FONTE	ENAY LE FLEURY FC 3							
ELANC	COURT OSC 8							
ELANC	COURT OSC 6							
Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
LOUVECIENNES AS 1				ELANCOURT OSC 8				
	FONTENAY LE FLEURY FC	3		ELANCOURT OSC 6				

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 1	ELANCOURT OSC 8	FONTENAY LE FLEURY FC 3	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 3	ELANCOURT OSC 8	LOUVECIENNES AS 1	ELANCOURT OSC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P58 - ST CYR AFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

P									
		<u>SIGNATUI</u>	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAL	<u>/</u> :			
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature			
ST CYR AFC 2									
ST GE	RMAIN FC 4								
HOUILLES AC 2									
ELANG	COURT OSC 5								
	Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
ST CYR AFC 2				HOUILLES AC 2					
ST GERMAIN FC 4				ELANCOL	JRT OSC 5				

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 2	HOUILLES AC 2	ST GERMAIN FC 4	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 4	HOUILLES AC 2	ST CYR AFC 2	ELANCOURT OSC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P59 - MESNIL LE ROI AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

				à des pénalités.	ues ren	icontres, comptage, add	intion, etc.) sera exa	immee
			SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	;	
	Nom Éd	quipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence		Signature	
MESN	IL LE ROI A	S 1						
CHAM	BOURCY A	SM 2						
PORC	HEVILLE FO	C 2						
VAUX	DISE ES 2							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	MESNIL LE	E ROI AS 1		PORCHEVILLE FC 2		VILLE FC 2		
	CHAMBOU	IRCY ASM 2		VAUXOISE ES 2				
<u>Ma</u>	tches_	MESNIL LE	ROI AS 1	PORCHEVILLE	FC 2	CHAMBOURCY ASM	2 VAUXOISE E	ES 2
Buts	marqués							
Nom Arbitre								
Nom Club								
Signa	ture							

<u>Matches</u>	CHAMBOURCY ASM 2	PORCHEVILLE FC 2	MESNIL LE ROI AS 1	VAUXOISE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P60 - MAURECOURT FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
	Nom Équipe	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature				
MAURE	MAURECOURT FC 2								
VERNEUIL US 2									
ACHERES FC 3									
ACHER	ES FC 4								
	Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie				
N	MAURECOURT FC 2			ACHERES FC 3					
V	/ERNEUIL US 2			ACHERES FC 4					

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 2	ACHERES FC 3	VERNEUIL US 2	ACHERES FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 2	ACHERES FC 3	MAURECOURT FC 2	ACHERES FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P61 - VESINET SCI 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

				des pénalités.	e des ren	contres, comptage, add	lition, etc.) sera exa	iminee
			<u>SIGNATU</u>	IRE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature	
VESINET SCI 1								
FONT	ENAY ST PI	ÈRE AS 2						
CARR	IERES S/S	US 5						
CONFLANS FC 4								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	VESINET S	SCI 1			CARRIERES S/S US 5			
	FONTENA	Y ST PÈRE AS 2			CONFLAN	NS FC 4		
Ma	<u>itches</u>	VESINE ⁻	ΓSCI1	CARRIERES S/	'S US 5	FONTENAY ST PÈRE AS 2	CONFLANS F	FC 4
Buts	marqués							
Nom Arbitre								
Nom	Club							
Signa	ature							

<u>Matches</u>	FONTENAY ST PÈRE AS 2	CARRIERES S/S US 5	VESINET SCI 1	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P62 - VILLENNES ORGEVAL FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la	ar la Commission et pourra conduire à des pénalités.							
			SIGNATU	RE POUR APPROBA	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
	Nom Éd	quipe	Respor	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature	
VILLE	NNES ORGI	EVAL FC 2						
ECQU	EVILLY ESC	C 4						
ELANG	COURT OSC	7						
VIROFLAY USM 3								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
	VILLENNE	S ORGEVAL FC 2	2		ELANCOURT OSC 7			
	ECQUEVIL	LY ESC 4			VIROFLA	Y USM 3		
Matches VILLENNES C			ELANCOURT (OSC 7	ECQUEVILLY ESC 4	VIROFLAY US	SM 3	
Buts	marqués							

<u>Matches</u>	VILLENNES ORGEVAL FC 2	ELANCOURT OSC 7	ECQUEVILLY ESC 4	VIROFLAY USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 4	ELANCOURT OSC 7	VILLENNES ORGEVAL FC 2	VIROFLAY USM 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Nom Club

Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P63 - MAULOISE US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée

par la	par la Commission et pourra conduire à des pénalités.									
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :									
	Nom É	quipe	Respo	NOM onsable Equipe		N° de Licence	Signature			
MAUL	OISE US 2									
VIROF	LAY USM 4	ļ								
ANDR	ESY FC 3									
VESIN	ET SCI 2									
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
	MAULOISE	US 2			ANDRESY FC 3					
	VIROFLAY	USM 4			VESINET	SCI 2				
								•		
MAULOISE US 2		SE US 2	ANDRESY F	ANDRESY FC 3 VIROFLAY USM 4		VESINET SO	CI 2			
Buts marqués										
Nom	Arbitre									

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 4	ANDRESY FC 3	MAULOISE US 2	VESINET SCI 2	
Buts marqués					
Nom Arbitre					
Nom Club					
Signature					



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P64 - BUC FOOT AO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.										
SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :										
	Nom É	quipe	Resp	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
BUC F	OOT AO 1									
BUC F	OOT AO 2									
СНАМІ	BOURCY A	SM 3								
MANTO	OIS 78 FC 7	,								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
	BUC FOOT	T AO 1			СНАМВО	URCY ASM 3				
	BUC FOOT	T AO 2			MANTOIS	78 FC 7				
								,		
Matches BUC FOOT AO		OT AO 1	CHAMBOURCY	ASM 3	BUC FOOT AO 2	MANTOIS 78	FC 7			
Buts marqués										

<u>Matches</u>	BUC FOOT AO 1	CHAMBOURCY ASM 3	BUC FOOT AO 2	MANTOIS 78 FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BUC FOOT AO 2	CHAMBOURCY ASM 3	BUC FOOT AO 1	MANTOIS 78 FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P65 - PORT MARLY CS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

pui iu	par la dominission et pour la conduire à des penantes.									
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU:									
	Nom É	quipe	NOM Responsable Equipe			N° de Licence	Signature			
PORT	MARLY CS	1								
PORT	MARLY CS	2								
BUCH	ELOISE A.S	5. 2								
CARRI	ERES GRE	AS 3								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
PORT MARLY CS 1				BUCHELOISE A.S. 2						
	PORT MAF	RLY CS 2			CARRIER	ES GRE AS 3				
<u>Ma</u>	tches_	PORT MAF	RLY CS 1	BUCHELOISE	A.S. 2	PORT MARLY CS 2	CARRIERES GF	RE AS 3		

<u>Matches</u>	PORT MARLY CS 1	BUCHELOISE A.S. 2	PORT MARLY CS 2	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PORT MARLY CS 2	BUCHELOISE A.S. 2	PORT MARLY CS 1	CARRIERES GRE AS 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P66 - COIGNIERES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :							
	Nom Équipe	Resp	NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature			
COIGN	IIERES FC 1							
COIGN	IIERES FC 2							
CELLO	IS CS 1							
CELLO	IS CS 2							
Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie			
COIGNIERES FC 1				CELLOIS CS 1				
	COIGNIERES FC 2			CELLOIS CS 2				

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 1	CELLOIS CS 1	COIGNIERES FC 2	CELLOIS CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 2	CELLOIS CS 1	COIGNIERES FC 1	CELLOIS CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P67 - HOUILLES SO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :									
Nom Équipe Respo		NOM onsable Equipe	1	N° de Licence		Signature			
HOUILLES SO 1									
CARRIERES GRE AS 4									
CHATOU AS 5									
MAISONS LAFFITTE FC 3									
Nom Équ	lipe	Score Jonglerie		Nom Équipe		Score Jonglerie			
HOUILLES SO 1			CHATOU AS 5						
CARRIERES GRE AS 4			MAISONS	LAFFITTE FC 3					
	•								

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 1	CHATOU AS 5	CARRIERES GRE AS 4	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 4	CHATOU AS 5	HOUILLES SO 1	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P68 - MAUREPAS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :									
Nom Équipe Resp		NOM onsable Equipe	N° de Licence	Signature					
MAUREPAS AS 3									
MAGNY 78 FC 3									
ACHERES JA 1									
HOUDANAISE REGION FC 5									
Nom Équipe		Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie					
MAUREPAS AS 3			ACHERES JA 1						
MAGNY 78 FC 3			HOUDANAISE REGION FC 5						

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 3	ACHERES JA 1	MAGNY 78 FC 3	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 3	ACHERES JA 1	MAUREPAS AS 3	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P69 - ACHERES JA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.										
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :									
	Nom É	quipe	Respoi	NOM Responsable Equipe		N° de Licence	Signature			
ACHE	RES JA 2									
BEYN	ES FC 3									
BOUG	IVAL FOOT	1								
BOUG	IVAL FOOT	2								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie			
	ACHERES	JA 2			BOUGIVA	L FOOT 1				
	BEYNES F	C 3			BOUGIVAL FOOT 2					
Ma	tches_	ACHERE	S JA 2	BOUGIVAL FO	BOUGIVAL FOOT 1		BOUGIVAL FO	OT 2		
Buts	marqués									

<u>Matches</u>	ACHERES JA 2	BOUGIVAL FOOT 1	BEYNES FC 3	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BEYNES FC 3	BOUGIVAL FOOT 1	ACHERES JA 2	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau **P70 - ABLIS FC SUD 78 1**



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la Commission et pourra conduire à des pénalités.									
	SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :								
	Nom É	quipe	Respo	NOM onsable Equipe		N° de Licence	Signature		
ABLIS	FC SUD 78	1							
FEUCH	HEROLLES	USA 1							
MANT	OIS 78 FC 3	3							
MANT	OIS 78 FC 4	ļ							
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie		
	ABLIS FC	SUD 78 1			MANTOIS 78 FC 3				
	FEUCHER	OLLES USA 1			MANTOIS	3 78 FC 4			
<u>Ma</u>	tches	ABLIS FC	SUD 78 1	MANTOIS 78	FC 3	FEUCHEROLLES US/	MANTOIS 78	FC 4	
Buts marqués									
Nom Arbitre									
Nom Club									
Signa	ture								

<u>Matches</u>	FEUCHEROLLES USA 1	MANTOIS 78 FC 3	ABLIS FC SUD 78 1	MANTOIS 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P71 - CRAVENT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

par la commiss	or poa a		•	TION DES	RESULTATS DU PLATEAU	:	
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence		Signature	
CRAVENT FC 1							
LIMAY ALJ 4							
MAGNY 78 FC 4							
Nom Équipe			Score Jonglerie	Nom Équipe		Score Jonglerie	
CRAVENT FC 1				MAGNY 78 FC 4			
LIMAY ALJ 4							
<u>Matches</u>	Matches CRAVENT FC 1		MAGNY 78 FC 4		LIMAY ALJ 4	CRAVENT FO	C 1
Buts marqués							
Nom Arbitre							
Nom Club							
Signature							
<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 4		MAGNY 78 F	C 4			
Buts marqués							
Nom Arbitre							
Nom Club							



Signature

Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P72 - FEUCHEROLLES USA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

<u>L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.</u>

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

		•	SIGNAT	URE POUR APPROBA	TION DES	S RESULTATS DU PLATEAU	;	
Nom Équipe		NOM Responsable Equipe		N° de Licence		Signature		
FEUCHEROLLES USA 2								
ST ARNOULT FC 2								
TRAPPES ES 5								
		Nom Équipe		Score Jonglerie		Nom Équipe	Score Jonglerie	
FEUCHEROLLES USA 2					TRAPPES ES 5			
ST ARNOULT FC 2								
		FELIQUEDO					FELIQUEDOLL	-0.110.4
Matches FEUCHERO 2		TRAPPES E		S 5	ST ARNOULT FC 2	FEUCHEROLLES USA 2		
Buts m	narqués							
Nom A	Arbitre							
Nom C	Club							
Signat	ture							
Mat	tches	ST ARNOULT FC 2		TRAPPES ES 5				
Buts m	marqués							
Nom A	Arbitre							
Nom (Club							